

PÉDOPSYCHIATRIE

Troubles des conduites : l'Inserm écope une mauvaise note

<http://www.ccne-ethique.fr/francais/pdf/avis095.pdf>

NOUVELOBS.COM | 07.02.2007 | 12:51

Le Comité national d'éthique a rendu un avis sévère sur l'expertise de l'Inserm sur les « troubles des conduites » des enfants. La médecine ne doit pas être utilisée pour « protéger la société davantage que les personnes », rappelle le Comité, qui refuse « la volonté d'inscrire la médecine préventive dans le champ de la répression ».

Dans la bataille qui s'est engagée fin 2005 contre l'expertise de l'Inserm sur les « troubles des conduites » chez l'enfant, et contre sa récupération politique, le collectif *Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans*, vient de remporter une jolie victoire. Saisi l'année dernière par ce collectif, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a en effet adopté un avis qui renvoie les auteurs de l'expertise à leurs chères études.



D'emblée, les huit membres du groupe de travail du CCNE critiquent l'ambiguïté du terme choisi pour l'expertise collective, les "troubles des conduites", estimant qu'il brouille les frontières entre pathologie et délinquance. Globalement, le rapport fait la part trop belle à l'inné, négligeant le poids des facteurs liés à l'environnement et à la famille. Le CCNE regrette que les auteurs de l'expertise n'aient pas pris en compte les travaux les plus récents sur les gènes et l'environnement qui montrent que, dès la période embryonnaire, l'environnement peut moduler l'expression des gènes.

«L'histoire des sciences nous révèle la vanité de tenter de réduire à tel ou tel critère la détermination de l'avenir d'une personne» écrivent les membres du Comité d'éthique. Ils mettent en garde contre le risque de stigmatisation des enfants et de «prophétie autoréalisatrice», rappelant qu'un jugement négatif porté très tôt sur un enfant peut altérer son développement. La médecine prédictive ne doit pas enfermer l'enfant dans un destin qui n'aurait peut-être pas été le sien s'il n'avait pas été *dépipsté*, explique le CCNE.

Le comité d'éthique en profite pour réaffirmer sa réticence à voir de jeunes enfants soignés à coup de psychotropes et d'anxiolytiques pour traiter les symptômes et prévenir les problèmes, estimant qu'il s'agit d'une «facilité à laquelle notre société ne doit pas céder».

L'Inserm n'a pas attendu de se faire taper sur les doigts pour revenir sur cette expertise très controversée. En novembre dernier l'Institut a organisé un colloque pour ouvrir le débat et apaiser la querelle.

Dans ses recommandations, le CCNE insiste sur la différence entre prévention et prédiction, rappelle que la priorité est la protection et la prise en de l'enfant en souffrance ; met en garde contre la médicalisation de problèmes qui sont d'abord sociaux, économiques ou culturels ; s'oppose à la communication de données biologiques et médicales à des institutions ; enfin insiste sur l'importance de la prévention des facteurs familiaux et sociaux qui sont à la source des problèmes de comportement des enfants et des adolescents.

Cécile Dumas
Sciences et Avenir.com
(07/02/07)



» Réagissez à l'article

nouvelobs.com



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD

[Contacts](#) | [Plan du site](#) | [Publicité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Données personnelles](#) | [Copyright](#) | [Index](#) | [RSS](#) 2.0

© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés. nouvelobs.com est une marque exclusive du Nouvel Observateur. ▲ Haut de page